L'INFO municipale

Municipalité de Labelle

Volume 22 - Numéro 9
1er septembre 2011

ALLOCUTION DU MAIRE

Déjà la rentrée scolaire et cela nous annonce la fin des vacances et le début de l'automne très bientôt. J'espère que vous avez tous passé un bel été. Dame température était de notre coté.

Vous avez certainement remarqué les différents travaux dans la municipalité. Nous sommes un immense chantier. Le contournement de la 117 prend une place importante, les travaux sur les rues du Collège, du Couvent, des Loisirs et une partie de la rue David vont aussi à une bonne vitesse. Vous avez certainement vu aussi le début des travaux de construction du Manoir Labellois. L'ensemble de ces travaux nous occasionnera certains désagréments, soit par le bruit, la fumée ou encore par des problèmes de circulation. Soyons patients et tolérants, car il s'agit d'un mal nécessaire pour notre bien-être collectif dans les années futures.

Le mois dernier je vous parlais du dossier des forêts de proximité. La première rencontre avec les membres du Conseil a eu lieu le 17 août et la prochaine pour les organismes et les gens intéressés aura lieu le 6 septembre à 19 h à la salle Valiquette. Il faut se rappeler que cette politique du MRNF (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune) et les engagements de notre MRC permettront, par le biais d'une forêt de proximité, d'atteindre les objectifs suivants :

- assurer des retombées directes pour les municipalités;
- détenir un contrôle sur les décisions de gestion de nos forêts;
- fournir un meilleur encadrement au niveau de l'environnement;
- assurer l'autofinancement de la gestion de nos forêts;
- harmoniser les usages entre la forêt et les plans d'urbanisme des municipalités;

Cette consultation permettra de voir si notre communauté veut s'engager dans cette avenue et est prête à relever les différents défis. Cette première consultation permettra à la MRC de produire un mémoire au MRNF dès cet automne. Elle sera animée par M. Louis Allie, chargé de projet au CLD, et de M. Richard Morin, directeur du Service de l'aménagement du territoire à la MRC. Je serai aussi présent ainsi que les membres du Conseil. Je vous rappelle que ceux qui veulent consulter le document, peuvent aller sur le site Internet : www.consultation-forets-proximite.gouv.qc.ca

Une courte mise en situation sera faite par M. Allie, par la suite il nous brossera le portrait des composantes du territoire forestier de la MRC et plus spécifiquement ceux de la Municipalité de Labelle. Un rappel de la démarche sera aussi fait pour se diriger vers la période de discussion pour finalement en arriver à des axes d'orientations préliminaires. Bienvenue à tous.

Un autre dossier qui sera bientôt d'actualité est le dossier de la politique familiale et de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Le Conseil est à l'étape d'analyse des différentes décisions qui doivent être prises. Le dépôt du rapport sera disponible très bientôt.

Je vous souhaite un bon début d'automne.

Le maire, Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AOÛT 2011

Voici le compte-rendu du seul dossier traité lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 août 2011.

La Municipalité ayant procédé en juin à un appel d'offres pour la réalisation de travaux sur les rues du Collège et des Loisirs, un contrat a été accordé aux Entreprises Guy Desjardins inc. pour un montant de 660 178 $ plus les taxes et les imprévus, le cas échéant, le tout conformément aux documents d'appel d'offres.

Ces travaux, incluant ceux déjà réalisés pour le remplacement de conduite d'aqueduc sur la rue du Collège font l'objet d'une aide financière dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accise de l'ordre de 767 971 $.

Les travaux ont débuté le 15 août et devraient se terminer au plus tard vers le 15 octobre prochain.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2011

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 août 2011.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la directrice générale et le directeur du Service des travaux publics à aller en appel d'offres pour l'achat de sable et de sel pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2011-2012.

Un mandat a été accordé à Inspec-Sol pour la réalisation d'analyses de laboratoire pour vérifier la conformité des matériaux utilisés dans le cadre des travaux sur les rues du Collèges, des Loisirs et David.

Administration et finances

Dans les principaux problèmes identifiés par les familles lors des consultations faites dans le cadre de la mise sur pied d'une politique familiale, se retrouvait le manque de place à 7 $ en garderie. Le Conseil a donc adopté une résolution demandant à la Ministre de la famille de remédier à cette situation.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le Conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- Une dérogation d'un mètre pour l'aménagement d'un garage dans la marge avant et de 13,20 mètres d'un cours d'eau sur les lots 10E-1 et 11D-2, rang B, dans le canton de Joly situé au 2650, route du Curé-Labelle (1123-30-6531);
- Une dérogation de 3,8 mètres pour la construction d'une galerie de 4,88 mètres de large dans la bande de protection riveraine sur le latéral gauche en dépassant de 1,2 mètre la façade du bâtiment principal et de ne pas permettre de galerie devant la façade du bâtiment principal. L'escalier de cette galerie devra être située à l'extérieur de la bande de protection riveraine, le tout situé sur le lot 165, rang F, dans le canton de Labelle au 17307, Rive Ouest du lac labelle (9714-99-5355);
- Une dérogation de 43 centimètres pour la construction du bâtiment principal dans la marge avant sur le lot 242-40, dans le cadastre du Village situé au 200, chemin de la Montagne (0827-32-1644).

Le Conseil a également décidé de ne pas se prononcer sur une demande de dérogation de 3,96 mètres pour la construction d'une remise dans la marge avec le lac Labelle avant de recevoir une lettre d'engagement du propriétaire avec un échéancier de se conformer à la réglementation d'urbanisme en procédant à la diminution de la superficie des quais et à la démolition des plates-formes dans la rive, le tout, sur le lot 37, rang B, dans le canton de Labelle situé au 165, chemin des Bûcherons (9815-32-9560).

Enfin, le Conseil a refusé deux demandes de PIIA au 54, rue de la Gare (lot 276-P, cadastre du Village) et au 10, rue David (lot 5-6, cadastre du Village) pour la pose d'un nouveau revêtement extérieur;

Loisirs, tourisme et famille

La Municipalité a donné son appui à la Maison des jeunes de Labelle pour l'organisation d'un Lave-O-Thon les 2, 3 et 4 septembre 2011 à la Station Sonic située sur le boulevard Curé-Labelle.

Règlements

Conformément aux dispositions de la Loi, la secrétaire-trésorière a déposé le certificat concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2011-206 octroyant une aide financière à l'Association des propriétaires de la Rive Ouest du Lac-Labelle afin d'assurer le maintien d'un chemin sur des terres de la Couronne et son accès au public et décrétant un emprunt à ces fins, tenue le 8 juillet 2011, auquel personne ne s'est présenté.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 juillet 2011 et de la séance extraordinaire du 8 août 2011.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le 19 septembre prochain à 20h.

Le Pare-feu du Chef

L'extincteur portatif : l'ABC de son utilisation - Partie 1

L'usage de l'extincteur portatif s'est répandu. Il est beaucoup plus facile à utiliser qu'on le croit. Je vais donc vous raconter ma vie, la petite vie d'un extincteur portatif...

Il faut d'abord savoir choisir son extincteur. Très important, il me faut un sceau d'homologation d'un organisme comme ULC.

Moi, je suis un extincteur portatif à poudre de **type ABC**. Les lettres ABC désignent ce à quoi je peux m'attaquer. La lettre A veut dire que je peux éteindre un feu de carton, de papier, de bois, de tissu, en fait, tout solide qui n'est pas du métal. La lettre B désigne un feu de combustible liquide ou de gaz inflammable comme l'essence, l'huile, le beurre, les solvants ou la peinture. Le C, quant à lui, indique que je peux éteindre un feu d'équipement électrique sous tension comme une boîte de fusibles, un moteur électrique, des fils ou un panneau électriques. Je conviens aussi très bien dans une voiture.

D'autres sont à poudre de type K : ils se spécialisent dans les feux d'huile de cuisson, surtout la friture. J'ai aussi des cousins qui fonctionnent à eau; ils sont particulièrement efficaces contre les feux de papier, de carton, de bois et de tissu mais tout à fait incompétents contre les feux d'origine électrique. D'autres enfin utilisent le gaz carbonique ou CO^2. Ceux-là sont utiles contre les feux d'équipements électroniques car ils ne laissent pas de résidus. Il y en a peut-être dans vos bureaux!

Je me présente sous plusieurs tailles : 2,5, 5, 10, 20 et même 30 livres (environ 1, 2, 4, 5, 10 et 14 kilos). Il faut donc s'assurer de pouvoir me manipuler. La petite dame qui est venue au magasin hier éprouvait des difficultés à soulever mon voisin de 20 lbs. Elle est donc repartie avec moi qui ne fais que **5 lb**. J'ai la taille minimum requise; à moins de 5 lb, un extincteur est inefficace.

Une fois à la maison, ma nouvelle propriétaire s'est donnée la peine de lire les instructions du fabricant. On y indique ce qu'il faut savoir à mon sujet. D'abord, m'installer convenablement. Je me prends un peu pour une star vous savez : j'adore être **visible.** Je ne suis pas rouge pour rien! Il faut dire que pour être utile, il faut que je sois facile à trouver. J'aime bien être situé près d'une sortie. Ça garantit la sécurité de celui qui m'utilise. Par contre, j'ai le vertige. Je n'aime pas les hauteurs. Heureusement, n'étant pas très grande, ma propriétaire ne devrait pas me fixer trop haut. Mais il ne faudrait pas que des enfants me tripotent. Je crains les enfants! Ils vous bousillent les cadrans, accrochent leurs casquettes ou leurs mitaines à votre poignée. Ils vous bouchent le tuyau avec de la gomme ou du papier. Ils peuvent même vous dégoupiller en moins de temps qu'il n'en faut pour dire *Au feu*!

La dame m'a donc accroché au mur, près de la porte de sortie, suffisamment loin de la cuisinière pour être sécuritaire. Comme indiqué dans le dépliant du fabricant, elle m'a même installé avec la plaque signalétique tournée vers l'avant, c'est préférable. D'ailleurs prenez-en connaissance.

Je suis installé dans ma nouvelle demeure depuis un peu plus d'un mois maintenant. La petite dame m'a retourné les sangs hier. Quelle surprise! Et comme si ce n'était pas assez, elle m'a secoué énergiquement. Elle répétera ça tous les mois, en plus de vérifier la pression sur mon cadran. J'ai intérêt à être en forme! Surtout qu'elle devrait m'inspecter sous toutes les coutures et si un jour elle trouve une trace de rouille, oust ! je suis bon pour la casse. Tous les ans, je devrai subir un examen de routine effectué par une personne qualifiée. Elle peut joindre le service de sécurité incendie pour connaître le service d'entretien d'extincteurs portatifs de sa région.

Saviez-vous que certaines personnes vont jusqu'à peindre leur extincteur portatif? Elles ne doivent pas aimer le rouge! Ça ne doit pas convenir à la déco de leur maison. Il ne faut pas me peindre car ça peut nuire à mes performances!

Si vous possédez un extincteur portatif rechargeable, vous devez le faire remplir tous les six ans et toutes les fois que vous l'utilisez, ne serait-ce que quelques secondes. Si vous me placez dans un véhicule, ma poudre devra être remplacée tous les ans à cause de l'humidité. De plus, les vibrations compactent ma poudre plus rapidement que pour mes cousins installés dans une maison.

Vous ne devez jamais ouvrir un extincteur portatif, même si vous le croyez vide. Lors du remplissage, un extincteur comme moi atteint une pression d'au moins 160 livres par pouce carré (1 103 kPa). Même vidé de mon contenu, une pression résiduelle subsiste souvent. L'ouverture effectuée sans les précautions et l'équipement appropriés peut provoquer l'éjection de mes mécanismes internes et blesser sérieusement la personne qui m'ouvre.

Collaboration : Service de sécurité incendie de La Tuque et de Labelle,
Stephen Potts, Directeur

SERVICE DE L'URBANISME

Marc Blaquière, directeur poste 5007, Anne-Marie Legault-Provost, directrice adjointe, poste 5008
Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031

****

Réduire sa consommation d'énergie

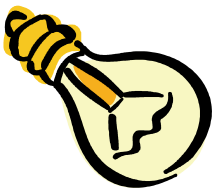

Savez-vous où va l'argent que vous dépensez en consommation d'énergie ? Dans plusieurs cas, un bon montant disparaît tout simplement « dans la brume » en passant, entre autres, par les fissures des portes et des fenêtres mal isolées. Les foyers canadiens consacrent de 35 % à 40 % de leurs dépenses en énergie au chauffage et à la climatisation, de 30 % à 35 % à l'éclairage, à la cuisinière et autres électroménagers, de 15 % à 20 % au chauffage de l'eau et de 8 % à 12 % à la réfrigération.
Voici quelques suggestions pour économiser :

- Réduisez la température dans les pièces non occupées en hiver. On estime qu'une température de 16°C est suffisante.
- Installez des thermostats électroniques programmables qui régleront votre système de chauffage automatiquement. Certains modèles vous permettent de régler la température pour des périodes pouvant atteindre 30 jours.
- Faites inspecter votre système de chauffage périodiquement et exigez un test d'efficacité au besoin. Les résultats devraient dépasser 80 %.
- Utilisez une chaufferette portative pour réchauffer la pièce que vous occupez.
- Nettoyez ou remplacez les filtres des systèmes à air forcé tous les mois durant les périodes de pointe.
- Portez un chandail plutôt que d'augmenter la température si vous trouvez une pièce froide.
- L'été, fermez les stores et les fenêtres durant les heures de clarté pour garder l'air frais à l'intérieur et l'air chaud à l'extérieur. L'hiver, faites la même chose en soirée pour garder l'air froid dehors.
- L'automne, installez des contre-fenêtres intérieures ou extérieures.
- L'automne, inspectez et, au besoin, remplacez les coupes-froid usés ou endommagés autour des portes et fenêtres. Le temps assèche et désintègre les coupes-froid les rendant inefficaces.
- Installez des feuilles de plastique thermorétractables sur vos fenêtres pour prévenir les infiltrations d'air froid. Elles coûtent très peu et sont faciles à installer.
- Installez un ventilateur de plafond qui utilise très peu d'électricité pour rafraîchir une pièce l'été et la réchauffer l'hiver en inversant le mouvement des pales.

TOURNAGE À LABELLE

Au mois septembre aura lieu un tournage à Labelle chez la famille Cloutier/David. Ceci est dans le cadre de l'émission « Livraison d'artistes » qui soulignera l'histoire de la famille David qui s'est établie à Labelle en 1900.

Une équipe de tournage d'ARTV collaborera à cette journée en livrant deux artistes reconnus afin de pimenter notre évènement. Le tout sera diffusé au printemps 2012 sur les ondes d'ARTV et animé par Chantal Fontaine.

Le maire sera sur place lors du tournage et la Municipalité a contribué financièrement à l'évènement avec un montant de 600 $.

Nous tiendrons la population au courant de la date exacte de parution.

ADHÉREZ AU PROGRAMME CISAILLE

Le programme cisaille a pour objectif de réduire le sentiment d'insécurité des propriétaires de terres qui pourraient être utilisées, même à votre insu pour la culture de cannabis.

Si vous êtes propriétaire d'une ou plusieurs terres de 50 acres et plus et vous désirez avoir plus d'information au sujet des accès que la Sûreté du Québec pourrait avoir sur vos terres, contactez la Municipalité, et ce, du 1er mai au 15 novembre.

La prévention est l'affaire de tous alors…ouvrez l'œil!

Veuillez noter que vous pouvez retrouvez plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur *l'Info municipale* ou encore vous inscrire pour le recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 16 septembre 2011
Date de parution 6 octobre 2011

Municipalité de Labelle

FÊTE DU TRAVAIL

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés le **lundi 5 septembre** prochain.

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Eve Pichette-Dufresne, 819 681-3371, poste 5009
Janick Nantel, poste 5028

****

CONCOURS DE DÉCORATION D'HALLOWEEN

La Municipalité lance le concours de décoration d'Halloween en collaboration avec le CGAL.

Inscrivez-vous par téléphone au Service des loisirs et du tourisme au plus tard le 3 octobre. Vous devez spécifier les informations suivantes :

- Nom;
- Adresse;
- Numéro de téléphone;
- Volet résidentiel ou commercial.

Notre équipe d'évaluateurs fera sa tournée la semaine du 24 octobre.
À gagner : une photo de votre décor d'Halloween dans l'*Info municipale* et un montant de 100 $ pour chacune des catégories.

Laissez aller votre créativité! Bonne chance!

CONCOURS « MON VILLAGE JE LE CONNAIS COMME MA POCHE »

1. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca et à la réception de l'Hôtel de ville;
2. Concours réservé aux 8 ans et plus;
3. Un seul questionnaire par personne est admissible;
4. Remplir le formulaire;
5. Le retourner au plus tard le 14 septembre 2011 à 16 h 30;

   Par la poste : Concours : Mon village, je le connais comme ma poche
   Municipalité de Labelle
   1, rue du Pont
   Labelle (Québec) J0T 1H0

   Par courriel : dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

6. Pour être admissible au tirage qui aura lieu le 16 septembre 2011. Vous devez avoir un minimum de 18 bonnes réponses sur 20;
7. *Toutes les réponses aux questions peuvent être trouvées sur le site Internet de la Municipalité de Labelle (www.municipalite.labelle.qc.ca), les panneaux patrimoniaux, les commerces ou au bureau d'accueil touristique;*
8. À gagner : 3 montants de 75 $.

Bon succès!

CONCOURS DE PHOTOS

La Municipalité lance un concours de photo afin d'avoir une banque d'images pour le site Internet et les publicités de la Municipalité. Vous trouverez le formulaire qui contient toutes les instructions sur le site Internet de la Municipalité de Labelle (www.municipalite.labelle.qc.ca). Le formulaire doit être signé et joint aux photos et remis au plus tard le 1er décembre 2011.

Des prix seront remis aux gagnants. Un gagnant par saison : hiver, été et automne.

Bonne chance!

PROGRAMMATION LOISIRS AUTOMNE 2011

La programmation d'automne du Service des loisirs et du tourisme a été publiée et distribuée dans les foyers via la poste le mercredi 24 août dernier. Pour avoir toutes les informations sur les évènements et cours offerts à l'automne, nous vous invitons à vous procurer la programmation à l'Hôtel de ville ou à la bibliothèque Lancia-Monette ou à la consulter sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca.

À L'ÉTÉ PROCHAIN !!

L'été est déjà terminé et au moment où vous lirez ces lignes, vos aurez déjà repris la routine de l'école. Nous tenons à vous remercier de nous avoir confié vos enfants tout au long de l'été. Nous avons eu beaucoup de plaisir avec eux. Des moments inoubliables sont gravés dans nos mémoires et nous espérons qu'il en est de même pour vous et vos petits trésors.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une belle année scolaire et vous dit :

À l'année prochaine !!

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COLLECTE DE SANG DE LABELLE

Bien souvent un simple don de sang peut faire toute la différence dans la vie des receveurs. Soyons fiers, et avec raison, de savoir que nous avons inscrit 66 donneurs (après révision) lors de cet évènement. Comme chaque don peut aider jusqu'à quatre personnes, c'est donc plus de 260 personnes qui, grâce notamment à notre engagement, pourront recevoir des produits sanguins. Encore une fois nos plus sincères remerciements.

Le dessin retenu pour nos remerciements est celui d'Alexis Lafrance qui était en 3e année à l'École Le Tremlpin.

Les gagnants du tirage du concours de dessins :

- Ariel Lafrance (Nancy)
- Alexis Lafrance (300)
- Catherine Brassard (1re)
- Raphaël Lussier (2e)
- Louis-Philippe Laurin (1re)
- Claudia Prévost (2e)
- Mauranne Clément (501)
- Gabrielle Schlichtig (400-401)

Dessin: Alexis Lafrance

À la prochaine fois…

Information : Nicole au 819 686-1412

L'ARBRE DU PARTAGE
LEVÉE DE FONDS ANNUELLE
VENTE DE GARAGE
2 , 3 ET 4 SEPTEMBRE 2011

Pour une 4e année, l'Arbre du partage tiendra sa levée de fonds annuelle à l'occasion de la fin de semaine de la Fête du Travail, soit les 2, 3 et 4 septembre prochain.

Une nouveauté cette année : La vente de garage aura lieu à la station service Sonic située au 8029, boul. Curé-Labelle.

Don d'objet : Si vous souhaitez nous faire don d'objets, d'accessoire pour enfant, de meubles, etc. communiquez avec nous par courriel à l'adresse suivante : l_arbredupartage@hotmail.com ou par téléphone au 819-686-9980. Nous pourrons convenir d'un moment avec vous pour nous remettre vos dons ou les récupérer si vous n'êtes pas en mesure de nous les apporter.

Pour une 3e année consécutive : La maison des jeunes Station Jeu'Nord de Labelle sera parmi nous pour leur Lave-auto.

Grâce à vos dons, nous pourrons encore cette année et pour les années à venir, aidez un grand nombre de familles défavorisées à l'occasion de la rentrée scolaire, de Noël et pour d'autres situations difficiles.

Un gros merci à chacun d'entre vous et
au plaisir de vous voir à notre vente de garage!!

CERCLE DE FERMIÈRES LABELLE

Comité spécial Recrutement :
Thème de l'année : Un savoir-faire rayonnant pour faire grandir les CFQ.
Objectif : Augmenter l'effectif du Cercle au moins d'une membre.

Madame Francine Patry, membre du Cercle depuis une douzaine d'années, est très connue au Club de l'Âge d'Or de Labelle, et aussi, pour l'organisation de voyages. Francine est responsable du Comité spécial recrutement au Cercle Labelle depuis 2 ans. Elle s'est vue décerner une Mention d'honneur lors du Congrès de la Fédération 16 (Laurentides) en mai dernier. Son objectif de cette année est déjà accompli « Une nouvelle membre » et nous en espérons beaucoup d'autres nouvelles.

Bienvenue aux membres et nouvelles membres ou amies, à notre 1re assemblée à la salle Wilfrid-Machabée le mercredi 14 septembre à 13 h.

Le mercredi 28 septembre à 8 h 30 à la salle Wilfirid-Machabée, aura lieu « La Journée des Arts Textiles » offerte par la Fédération 16, au programme la confection des pièces au programme des CFQ 2011-2012.

Information : Ginette Maillé 819 686-3119
Francine 819 686-2667

CLUB QUAD IROQUOIS
Festival des couleurs

Date : 24 septembre 2011
Lieu : Départ à Rivière-Rouge et La Minerve
Horaire: Départ à 9 h aux 4 coins à La Minerve et à 10 h chez Legault à Rivière-Rouge. Diner au refuge du Lac Chaud (Apporter votre lunch).
Coût : Gratuit
Information : Gilles Lanthier 819 274-3407

Club de l'Âge d'Or de Labelle

Le club de l'Âge d'or de Labelle reprendra ces activités le 8 septembre avec une épluchette de blé d'Inde.

Les poches débuteront le 13 septembre et il y aura une conférence le 28 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 pour tous.

Il y aura des soupers une fois par mois à partir du mois d'octobre.

Rendez-vous au local de l'Âge d'Or au sous-sol de l'hôtel de ville (1, rue du Pont).

À bientôt!

COUP D'ŒIL DE VOTRE PAROISSE

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE
Communauté La Nativité-de-Marie
25, rue du Couvent
Labelle (Québec) J0T 1H0
819 686 2023

Inscriptions
Septembre 2011

Préparation à la première communion, la confirmation ou pour participer aux différentes rencontres pastorales, veuillez communiquer avec Carole Plante Beaudry au 819 686-5551.

Bureau : ouvert le mardi et jeudi de 13 h à 16 h.
Téléphone 819 686-2023.

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot du président

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle est actif dans le milieu.

Compte-rendu de la réunion du CA du 19 août dernier
Il fut question du concours *d'embellissement et décoration – volet commerçants*, de l'impression du Dépliant promotionnel CGAL 2011-2012 et du Répertoire des membres, de la Voie de contournement et de l'organisation de l'AGA- Assemblée générale annuelle qui se tiendra en octobre prochain.

Concours d'embellissement et décoration – volet commerçants
Dans le cadre du Concours d'embellissement et de décoration lancé par la Municipalité de Labelle, il nous fait plaisir d'inviter tous les commerçants à décorer leur entreprise sous le thème de l'Halloween. Vous avez jusqu'au 3 octobre pour vous inscrire auprès du CGAL au 819-430-6164 ou courriel : cgal.labelle@hotmail.com. Un groupe de jury fera la tournée dès installations la semaine du 24 octobre afin de déterminer un gagnant. Laissez libre cours à votre imagination et épatez-nous!

Nouveau service pour les membres
Un nouveau service est maintenant offert aux membres. Le CGAL offre la possibilité de faire suivre un courriel reçu d'un membre (ex. : promotion, occasion d'affaires, etc.) à tous les membres et ceci, à un coût minime. Rappelons que le bottin des membres actuellement sous forme papier demeure disponible aux membres souhaitant s'y référer.

Site internet
Cet automne, le site internet du CGAL verra le jour. On y trouvera la liste des membres du CGAL avec leurs coordonnées et secteur d'activité, les activités, ainsi que les projets en cours.

Nouveaux membres
Le Comité souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui ont adhéré au CGAL au cours des dernières semaines : Dominic Bouffard, ***Le Point de Vue***, Annie-Claude Berthelette, ***Centre équestre Labelle Vue***, Martin Léonard, ***Imprimerie Léonard inc***., Benoit Nantel, ***Assurances Dubé Cooke Pedicelli***, Jacques Miljours, ***Couvre-planchers JM***.

Postes vacants au sein du conseil d'administration
Mentionnons qu'il y a actuellement 2 postes vacants au sein du conseil d'administration du CGAL. Les gens d'affaires de la région membres du CGAL intéressés à s'impliquer au sein du comité sont invités à poser leur candidature par courriel à cgal.labelle@hotmail.com ou par téléphone au 819-430-6164.

Le CGAL souhaite offrir à ses membres des services de qualité, promouvoir les échanges d'affaires entre ceux-ci et veiller à la bonne marche des opérations de l'association.

Je vous souhaite un beau début d'automne ensoleillé!

Cordiales salutations et au plaisir,
Réjean Éthier, président

HALTE ALLAITEMENT
RETOUR AU TRAVAIL/ ALLAITEMENT DU BAMBIN

Date : 13 septembre 2011
Lieu : CLSC de Labelle (17, rue du Couvent)

L'allaitement maternel est, pour celles qui le vivent, une expérience incomparable. Un toucher réconfortant, une proximité enviable, une chaleur enivrante. Mais qu'en est-il lorsque l'on doit retourner au travail et que l'on ne veuille pas sevrer l'enfant? Saviez-vous qu'il est possible de poursuivre l'allaitement maternel tout en retournant au travail? De récentes études ont même démontré que la poursuite de l'allaitement maternel une fois le travail débuté diminue de façon significative le sentiment de culpabilité de la mère. Plusieurs solutions sont possibles. Venez en apprendre davantage sur l'extraction et la conservation du lait maternel ainsi que sur les types de tire-lait.

Bienvenue à toutes les mamans qui allaitent, futures mamans, aux pères, grands-parents et toute personne intéressée par l'allaitement maternel.

Résidence du Presbytère : les travaux commencent

Suite à l'ouverture des soumissions, le 30 juin dernier, le conseil d'administration du Manoir Labellois a pu octroyer le contrat de construction de la Résidence du Presbytère à L'Équipe Landco inc. de Piedmont, pour un montant de 4 167 000 $, taxes incluses.

Les vacances de la construction achevées, les travailleurs sont déjà à l'œuvre. Nous pouvons ainsi constater que le chantier a pris forme, notamment par la pose d'une clôture de sécurité. En outre, le pavage est déjà enlevé et les fondations en cours de réalisation. Par ailleurs, divers travaux sont en cours dans l'ancien presbytère.

Les travaux devraient se poursuivre rondement cet automne puisque l'entrepreneur entend compléter l'érection de la « coquille » du bâtiment d'ici à Noël. Ainsi la construction intérieure pourra se poursuivre durant l'hiver.

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner et nous tenterons de les limiter le plus possible. Nous comptons toutefois sur la compréhension et la collaboration de tous pour assurer l'avancement des travaux en toute sécurité. Nous vous en remercions à l'avance.

Pour toute information, communiquez avec Christiane Cholette, présidente au 819-686-2235 ou, par courriel à manoirlabellois@hotmail.com .

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
09	**2-3-4**		Levée de fond annuelle Vente de garage	L'Arbre du Partage Maison des jeunes	8029, boul. du Curé-Labelle
09	**05**		Fermeture des services municipaux Fête du travail	Municipalité de Labelle	
09	**06**	**19h**	Dossier forêt de proximité	MRC des Laurentides	Salle Valiquette
09	**08**		Début des activités et épluchette de blé d'indes	Club de l'Âge d'Or	Salle de l'Âge d'Or
09	**09**		Soirée de reconnaissance des bénévoles	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	**10**	**14h**	Méchoui!	Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge	Centre communautaire
09	**10-11**		Championnat canadien d'Enduro	Enduro cross	Parc du Centenaire
09	**11**		Vélo «À notre santé »	Fondation de l'hôpital de St-Jérôme	Par linéaire de la gare
09	**13**	**9h30**	Retour au travail/allaitement du bambin	NOURRi-Source	CLSC de Labelle
09	**13**		Débute des poches	Club de l'Âge d'Or	Salle de l'Âge d'Or
09	**14**	**13h**	Assemblée	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	**14**		Fin du concours Mon village je le connais comme ma poche!	Service des loisirs et du tourisme	
09	**16**		Date de tombée —*Info municipale*	Municipalité de Labelle	
09	**17**	**10h**	Heure du conte et bricolage	Municipalité de Labelle et La Belle Culture	Salle Valiquette
09	**19**	**20h**	Assemblée du Conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	**24**	**9h et 10 h**	Festival des couleurs	Club quad Iroquois	4 coins à La Minerve (9h) Chez Legault à Rivière-Rouge (10h)
09	**28**	**8h30**	La journée des Arts textiles	Cercle de Fermière Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
10	**01**		Journée de la culture	La belle Culture	Salle Wilfrid-Machabée
10	**06**		Parution —*Info municipale*	Municipalité de Labelle	
10	**15**	**7h**	Salon des arts décoratifs	La Belle Culture	Lieu de rassemblement à déterminer
10	**17**	**20h**	Assemblée du Conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée

INFO MUNICIPALE : Copiright 2010 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca